

# 1,5 M€ de travaux pour le Smah 56 km en détail

🕒 2 min



« Lorsque l'on voit au fil du temps et des changements climatiques l'importance de l'eau et de sa gestion, on comprend mieux les enjeux d'entretien de chaque cours d'eau qui irrigue la haute et basse vallée de l'Aude », indique le président du Smah Pierre Bardières, en introduction du dernier comité de syndicat. Des travaux qui pour l'année 2024 concerneront 56 km, dans le cadre de l'entretien de la ripisylve, de la création de zones humides et d'espaces de bon fonctionnement (des espaces où les rivières s'élargissent en cas de crue).

Une opération plus importante par rapport à 2023 (31 km) qui se chiffrent à 250 000 € HT, subventionnés à 80 % par l'Agence de l'eau, le Département et le Smah.

## **Autres travaux**

Les dépenses prévues ne s'arrêtent pas à cette mission d'entretien. Ainsi, la zone humide de Belvis devrait être réinstaurée (70 000 € hors taxes), tout comme les espaces de bon fonctionnement du Lauquet à Ladern-sur-Lauquet (80 000 €). Des travaux similaires devraient être réalisés sur le cours d'eau du Cougaing, complétés par la gestion de la ripisylve (60 000 € HT).

Une opération de dévégétalisation et retrait d'obstacle est également prévue dans les traversées urbaines (80 000 € HT). Le Smah a également prévu (avec l'aide de l'Agence de l'eau, de la Région et du Département) des études d'évaluation de réouverture des prairies humides du plateau de Sault, sur la biodiversité et sur la nappe alluviale (coût prévisionnel 20 000 € HT). Enfin, 762 000 € HT sont prévus pour la gestion des écoulements dans la traversée urbaine de Saint-Hilaire (État 50 %, Département 30 %, autofinancement 20 %).

Lors de son dernier comité, le Syndicat mixte d'aménagement hydraulique (Smah) de la Haute Vallée de l'Aude a détaillé quelques-uns des ouvrages prévus sur le territoire.

Le Merdaous (Saint-Hilaire, 3 km), le Verdeaux (Pauligne et Donazac, 4,6 km), le Sou (Bellegarde-du-Razès, 5,2 km), la Bourdettes (Coudons, 1,7 km), la Corneilla (Bouriège, 2 km et entre Bouriège et Roquetaillade 4,5 km), l'Aude (Escouloubre sur 2 km, à Bessèdes-de-Sault sur 2 km, entre Bessèdes-Roquefort et Axat sur 6,2 km, à Axat sur 2,7 km), le Faby (Val-du-Faby sur 8,4 km et entre Saint-Polycarpe et Limoux sur 1,9 km), le Coulent (entre Ginoles et Quillan, 1,9 km), le Lauquet (à Couffoulens sur 2,176 km, et à Leuc sur 2,9 km), le Riالسسه (Serres, 5,2 km).